

Burundi : 24 millions USD pour l'électrification rurale de Kirundo

@rib News, 29/12/2015 - Source Xinhua L'Assemblée Nationale burundaise a adopté à l'unanimité mardi un projet de loi d'électrification rurale de la province de Kirundo au Nord du pays, d'un montant total de 24 millions de dollars. Selon le ministre de l'Energie et des Mines, Côme Manirakiza, qui est allé convaincre les députés burundais à l'hémicycle de Kigobe pour l'adoption de ce projet de loi, celui-ci s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Energie durable pour tous" et a pour objectif d'améliorer les conditions de vie de la population et de contribuer au développement du pays.

Le projet vise notamment quatre sous-objectifs principaux dont l'accès durable à l'électricité des habitations, des centres de services sanitaires, des écoles, des unités administratives, commerciales, industrielles et agricoles dans la zone du projet ainsi que la réduction de la pauvreté et de l'exode rural. Le projet est censé ensuite contribuer à l'essor des petites industries ainsi que de petits ateliers exerçant dans la production et la transformation des produits agricoles, réduire l'utilisation abusive de la couverture végétale en tant que ressource principale d'énergie et enfin contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement de fournir de l'électricité aux environs de 15% de la population à l'horizon 2020 (on en est aujourd'hui à moins de 10% selon le même ministre). Le nombre de bénéficiaires qui pourront accéder à l'électricité grâce à ce projet de loi, est estimé à 9.900 personnes. Le projet sera exécuté sur une période de trois (2016-2018) par une unité d'exécution du projet à mettre en place au sein de l'Agence Burundaise d'Electrification Rurale sous tutelle du ministre de l'Energie et des Mines. Concernant les modalités de financement, le projet sera financé par un prêt de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) au gouvernement du Burundi d'un montant de 11,6 millions de dollars, un prêt du Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) de 10 millions et 2,4 millions de contrepartie du gouvernement du Burundi destinés à couvrir les frais d'expropriation et d'atténuation de l'impact environnemental et social. Selon le ministre Côme Manirakiza, les chiffres mentionnés concernent la province de Kirundo dans la première phase et la réussite de cette phase permettra de financer trois autres phases du projet global que sont les provinces de Muyinga, de Ruyigi et de Rutana.